



Grand déplacement

Par Gp67

Bonjour,

Je suis en CDI au sein d'une société de conseil. Depuis 1 an je travaille à perigueux chez un client. Je vis à Strasbourg et ma société de conseil se situe en région parisienne.

Mon employeur me paie le loyer mais refuse de me rembourser mes trajets pour rentrer chez moi au moins 1 fois par mois. (Je ne peux pas rentrer tous les weekend à cause de la distance).

Suis-je en droit de lui réclamer des payer ces trajets ?

Merci pour votre aide.

GP